

Nous sommes heureux de constater que plusieurs députés d'en face partagent notre point de vue. Ce faisant, ils écoutent leur conscience et tiennent compte du point de vue de leurs électeurs. J'ose espérer qu'ils ne vont pas être punis par les gros bonnets de leur parti, comme cela a déjà été le cas pour certains dissidents au sein de la majorité. Ainsi, certains députés du parti libéral ont osé s'élever contre le gouvernement mais ils se sont vus retirer leurs privilèges et ils ont cessé d'être appointés au sein du système gouvernemental. Mais en dépit de ces circonstances, au moins quatre députés d'en face et probablement davantage voteront ce soir dans le même sens que le parti conservateur.

● (1520)

Même si le président du Conseil du Trésor (M. Gray) a soutenu le contraire ce matin, les mesures prises en vertu du bill C-133 constituent effectivement un bris de contrat. C'est ce que pensent les retraités de même que les représentants de ce côté-ci de la Chambre. Comme l'a dit le député de Nepean-Carleton ce matin, nous avons bel et bien affaire à un contrat, à une entente entérinée en vertu d'une loi canadienne, qui ne peut être modifiée de la façon dont le gouvernement entend actuellement le faire. Ce changement est d'autant plus grave que, comme l'a affirmé le président du Conseil du Trésor ce matin, les fonctionnaires n'ont qu'une seule possibilité: adhérer au régime de pension de la Fonction publique. Ils ne peuvent comparer différents régimes de pension et choisir ensuite celui qui leur semble le meilleur; ils doivent accepter la formule gouvernementale. C'est pourquoi il faut porter une attention toute particulière à la façon dont les fonds sont gérés et au sort que l'on réserve, à la Chambre, à cette mesure régissant ce programme.

Tout au long du débat sur la question, des associations de retraités et des syndicats de la Fonction publique ont fourni une quantité considérable de renseignements que, comme bon nombre de députés sans doute, je trouve extrêmement précieux. Je voudrais tout particulièrement souligner les interventions des représentants de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada. Ils ont fait preuve d'un grand professionnalisme, comme il fallait s'y attendre de leur part, et compte tenu des circonstances de modération à l'extrême.

Si le bill que nous étudions actuellement est adopté, les retraités auront bien de la difficulté à faire des plans. D'une année à l'autre, ils ne sauront pas ce que l'avenir leur réserve mais s'ils tiennent quand même à le faire, ils devront compter avec un niveau de vie à la baisse. Par exemple, si quelqu'un a un niveau de vie raisonnable au moment de sa retraite à 65 ans, il devra se rendre compte que son niveau de vie baissera quand il atteindra l'âge de 70 ans. A 75 ans, au lieu de se déplacer en taxi, il devra prendre l'autobus et à 80 ans, il devra aller à pied s'il en est encore capable parce qu'il n'aura pas les moyens de prendre l'autobus. Je pense que les Canadiens veulent et méritent que leurs aînés soient mieux traités qu'ils ne le seront si la mesure proposée par les députés d'en face est acceptée.

Les pensionnés et les fonctionnaires retraités se sentent trahis. Je doute fort que les fonctionnaires fédéraux fassent jamais plus confiance à leur employeur. Ils ne sont pas

Prestations de retraite supplémentaires—Loi

d'accord avec ce qui se passe maintenant parce qu'ils ont constaté que le gouvernement a réduit ses dépenses de façon très sélective. Par exemple, nous avons appris ce matin que les prestations de retraite des anciens employés de la Banque du Canada augmenteront de 11 p. 100 ou d'un peu plus tandis que les prestations des autres anciens employés du gouvernement fédéral n'augmenteront que de 6 p. 100 ou d'un peu plus de 6 p. 100 même si le taux d'inflation se situe toujours aux environs de 11 p. 100 par année.

A mon avis, le gouvernement s'est servi de la fonction publique fédérale à des fins politiques. Quand il voulait l'appui des fonctionnaires aux élections, il leur a fait toutes sortes de promesses. Les libéraux leur ont dit: «Nous allons augmenter les traitements; nous vous donnerons des pensions indexées et des prestations plus élevées.» Mais vu que nous sommes maintenant en période de crise à cause de l'incurie des divers gouvernements libéraux qui se sont succédé, le gouvernement cherche à tout prix un bouc émissaire et il a décidé que ce serait les fonctionnaires.

La même chose se passe au Québec. De fait, la situation est encore plus grave dans cette province. Les fonctionnaires du Québec étaient auparavant les plus ardents artisans du gouvernement péquiste à cause des raisons que je viens de donner. Cette province est cependant en très mauvaise posture financière à l'heure actuelle. Sa situation est probablement plus grave que celle de n'importe quelle autre province du Canada. Contrairement au gouvernement fédéral, la province de Québec ne peut pas faire fonctionner la planche à billets et le gouvernement provincial doit prendre des mesures désespérées pour réduire ses dépenses. Mais devinez qui est touché, monsieur le Président? Les fonctionnaires de cette province, à l'exception des policiers. Ces derniers ont dû être exclus parce qu'ils devront servir à des fins précises.

Si le pays était dirigé par un gouvernement progressiste conservateur depuis quelques années, je pense que la situation serait aujourd'hui bien différente. A notre avis, on ne doit pas se servir de la Fonction publique à des fins politiques. Elle doit être à l'abri de tout sectarisme politique. Nous pensons qu'il faut être honnête dans nos relations avec les fonctionnaires. Bien entendu, les syndicats de la Fonction publique auraient beaucoup de mal à négocier avec un gouvernement conservateur, cela n'est aucun doute. Mais lorsque nous nous serons mis d'accord et que la convention sera signée, que le gouvernement y aura apposé son tampon et qu'elle sera remise aux intéressés, ils pourront être absolument certains qu'aucun changement n'y sera apporté pendant toute la durée de l'accord.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Souvenez-vous des mauvais résultats obtenus par Michael Pitfield.

M. Nickerson: C'est déjà assez dur pour les personnes toujours en activité mais quand on s'attaque aux retraités, des gens qui n'ont aucun moyen de pression, qui ne peuvent brandir aucune menace de grève collective ou individuelle, c'est abominable. Ils n'ont personne pour les protéger si ce n'est les parlementaires. La majorité des députés, à mon avis, ne remplissent pas cette obligation, celle de protéger ceux qui ne sont pas en mesure de se défendre eux-mêmes.